

**(MATERIAL SAFETY DATA SHEET 02428 – PRISMACOLOR VERITHIN
ART PENCILS)**

FICHE SIGNALÉTIQUE

N° SIMDUT 02428

Section un :	Identification
---------------------	-----------------------

Sanford, L.P. 2707 Butterfield Road Oak Brook, IL 60523 USA 1 800 323-0749 ou (630) 481-2000	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : 1 888 786-0972
---	---

Nom du produit : Crayons d'artiste Prismacolor Verithin

Couleurs : Toutes les couleurs

Sanford est un membre du The Art and Creative Materials Institute, Inc. Ce produit est certifié par cet institut comme ayant été étiqueté conformément à la norme d'étiquetage volontaire de danger chronique ASTM D-4236, et est étiqueté avec le sceau AP non toxique. Les produits portant le sceau d'approbation de produit *AP Approved* du The Art and Creative Materials Institute sont certifiés, dans le cadre d'un programme d'évaluation toxicologique par un expert médical, sous réserve d'un examen par le Conseil consultatif de toxicologie de l'Institut, comme ne contenant pas de matériaux en quantités suffisantes pour être toxiques ou dangereux pour les humains ou pouvant causer une toxicité aiguë ou des problèmes de santé chroniques.

Section deux :	Identification des dangers
-----------------------	-----------------------------------

Ce produit est sans danger en conditions normales d'utilisation.

Section trois :	Composition
------------------------	--------------------

Ce produit ne contient pas de matières dangereuses, telles que définies dans 29 CFR 1910.1200.

Section quatre :	Premiers soins
-------------------------	-----------------------

Inhalation : Ce produit est considéré comme sûr dans des conditions normales d'utilisation.

Contact cutané : Ce produit est considéré comme sûr dans des conditions normales d'utilisation.

Contact oculaire : Ce produit est considéré comme sûr dans des conditions normales d'utilisation.

Ingestion : Ce produit est considéré comme sûr dans des conditions normales d'utilisation.

Section cinq :	Procédés de lutte contre l'incendie
-----------------------	--

Point d'éclair : Non disponible

Limite d'inflammabilité (% par volume) :
Inférieure : Non disponible
Supérieure : Non disponible

Moyens d'extinction :
Appropriés aux lieux environnants

Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie :
Les crayons entreposés en grandes quantités peuvent s'enflammer par le feu et, dans certains cas, libérer des vapeurs toxiques autres vapeurs irritantes. Un appareil respiratoire autonome doit être utilisé dans l'éventualité d'une exposition à des produits de combustion de crayons brûlant en grandes quantités.

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion :
Aucun

Section six :	Mesures en cas de déversement accidentel
----------------------	---

En cas de déversement ou de libération accidentel :
Nettoyage normal

Section sept :	Manutention et entreposage
-----------------------	-----------------------------------

Manutention : Aucune exigence de manutention spéciale

Entreposage : Aucune exigence de manutention spéciale

Section huit :	Contrôles de l'exposition et protection individuelle
-----------------------	---

Protection des yeux :
Aucune en conditions d'utilisation normales.

Vêtements :
Aucun en conditions d'utilisation normales.

Appareil respiratoire :

Aucun en conditions d'utilisation normales.

Ventilation :

Aucune en conditions d'utilisation normales.

Section neuf :	Propriétés physiques et chimiques
-----------------------	--

Point d'ébullition : Non disponible

Densité : Non disponible

Tension de vapeur : Non déterminée

Solubilité dans l'eau :
Non déterminée

Taux d'évaporation :
Non déterminé

Apparence/Odeur : Mine colorée; inodore

Section dix :	Stabilité et réactivité
----------------------	--------------------------------

Stabilité : Stable

Conditions à éviter :
Chaleur élevée et flammes nues

Incompatibilité chimique :
Aucune connue

Décomposition dangereuse :
Aucune connue

Polymérisation dangereuse :
Ne se produira pas

Section onze :	Propriétés toxicologiques
-----------------------	----------------------------------

Consultez la Section deux : Identification des dangers pour tout risque

Section douze :	Renseignements écologiques
------------------------	-----------------------------------

Non disponibles

Section treize :	Élimination des déchets
-------------------------	--------------------------------

Les éliminer conformément aux lois fédérales et provinciales et aux règlements municipaux.

Section quatorze :	Renseignements relatifs au transport
---------------------------	---

DOT : Non réglementé

IATA : Non réglementé

OMI : Non réglementé

Section quinze :	Renseignements sur la réglementation
-------------------------	---

TSCA : Les produits énumérés dans cette fiche signalétique ne sont pas inscrites dans l'inventaire de la Toxic Substances Control Act. Tous les ingrédients utilisés pour la fabrication de ce produit sont énumérés dans l'inventaire TSCA.

Section seize :	Autres renseignements
------------------------	------------------------------

Code HMIS	
Santé	S/O
Inflammabilité	S/O
Réactivité	S/O
Protection personnelle	S/O

0 = Minimale / 4 = Grave

Sanford a été informée par son avocat que la Norme de communication sur les matières dangereuses de l'OSHA et de Santé Canada ne s'applique pas au produit Sanford décrit dans cette Fiche signalétique. Les raisons de ces exemptions sont contenues dans 29 CFR 1910.1200 (b) (6) (ix) telles que modifiées le 1^{er} juillet 2006 par le Code des règlements fédéraux. Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique vous sont transmis à titre d'information, mais cela ne signifie pas que le produit est couvert par la présente fiche signalétique et n'est pas nécessairement conforme à toutes les exigences des normes de communication des risques.

Le 10 mars 2010